



# La Lettre d'Alertes

Avril 2009  
Numéro 18

## EDITORIAL

Depuis notre dernière lettre l'association *alertes* reste vigilante et poursuit ses interventions :

- Pour le cinquième risque : nous constatons encore aujourd'hui le recul au regard de son attribution et de son financement,

- Contre la diminution des financements concernant les établissements de personnes âgées qui fait craindre la baisse de qualité des services et le risque de répercussion financière pour les résidents et leur famille.

A propos de la Loi Bachelot, dite « hôpital, patients, santé, territoire » adoptée par la majorité de l'Assemblée Nationale, *Alertes* restera mobilisée quant aux conséquences de sa mise en œuvre.

Ces questions feront l'objet de débat à notre Assemblée Générale.

Jean GIARD  
Président  
de l'association

## HOMMAGE



**Claudette  
CHESNE  
nous a quittés  
brutalement,  
comme en plein  
vol.**

Co-fondatrice de notre association, elle a mis son intelligence, ses compétences, au service de l'intérêt général avec une grande ouverture d'esprit, sans jamais rechercher ni les honneurs, ni son intérêt personnel, avec beaucoup d'abnégation.

Elle était très attachée à *Alertes* et elle a largement contribué à son développement et à son audience dans le milieu de la gérontologie. Nous lui devons beaucoup. Très sensible à l'innovation technologique, elle avait le souci de préserver la dignité des personnes et de ne laisser personne de côté. L'innovation, c'était d'abord le processus humain et collectif qu'implique la mise en œuvre de tout projet innovant.

Soucieuse de citoyenneté, de démocratisation des institutions, de la qualité de vie dans les établissements, de l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des personnels dont elle avait la responsabilité, de reconnaissance de la profession, nous la sentions parfois impatiente de changement.

Par ses engagements, elle voulait redonner du sens à la politique, aspirant à une société où l'argent ne serait plus roi et où l'homme, soit au centre de tout. Nous ne pouvons pas dire adieu à Claudette,

**nous devons lui  
dire merci.**

## *alertes*

### Au fil du temps...

Notre prochaine  
Assemblée Générale  
se déroulera le

10 juin à 17 h  
Au siège  
de l'association  
Grange du Château

Pour vous permettre  
d'intervenir et de voter  
n'oubliez pas de re-  
nouveler votre adh-  
sion (voir bulletin au  
verso)

---

le Colloque  
co-organisé par l'as-  
sociation et le Centre  
Pluridisciplinaire de  
Gérontologie (CPDG)  
aura lieu les :

18 et 19 juin 2009  
à l'Université Pierre  
Mendès France  
à Grenoble.

Sur le thème  
« Vieillir et habiter  
autrement dans la  
Cité : inventer de-  
main entre généra-  
tions solidaires »,

(voir au dos la thématique  
du colloque)

## Les groupes de travail

### Cafés des âges

Plusieurs cafés des âges se dérouleront en avril :

- Le 1er avril à 18 h à Fontaine, café la Guinguette, sur le thème « amours de jeunes, amours de vieux »
- Le 22 avril à 18 h à Pays' Ages, 57, avenue Maréchal Randon à Grenoble sur le thème « ils ne nous respectent pas »
- Le 25 avril à 15 h Salle Armand Pugnot à Voreppe sur le thème « le temps passe vite, mais les journées sont longues »

### Groupe famille

Engagé dans la recherche d'associations de familles dans les établissements, le groupe a pour objectif de les réunir au niveau départemental. Il prépare pour le mois d'octobre une demie journée d'étude sur les conseils de vie sociale et le rôle des associations de familles dans les établissements.

Alertes a contribué à la création de l'association des résidents et familles des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées (EHPA) ou foyers-logements de Grenoble .

Un exemple à suivre...

### Carte émeraude

Alertes est intervenue auprès du Président du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise (SMTC), pour demander le maintien de la carte émeraude.

Une pétition initiée par plusieurs syndicats et associations de retraités a recueilli près de 4000 signatures, dont 900 provenant d'Alertes.

Nous regrettons la décision prise par la majorité du conseil syndical du SMTC. Elle aura entre autres conséquences de supprimer la gratuité pendant les périodes creuses pour les personnes âgées à faible revenu.

### Colloque

#### du 18 et 19 juin

« Entre domicile et établissement, comment vieillir et habiter la cité autrement ? »

*En France et à l'étranger, des initiatives nouvelles voient le jour, impulsées par des collectivités locales, mais aussi des particuliers, des associations. Elles cherchent à inventer de nouvelles façons de vivre l'avancée en âge qui permettent à chacun d'être auteur et acteur de son devenir, en préservant des liens essentiels et une vision solidaire et citoyenne du vieillissement.*

*A partir d'une réflexion plus générale sur la place des retraités dans la cité, nous vous proposons de découvrir et d'analyser ces expériences riches et multiples.*

*Programme et bulletin d'inscription seront envoyés directement aux adhérents.*

*Pour les autres personnes consulter notre site.*

### Rencontre avec la direction de l'Hôpital

Intéressée par la démarche d'Alertes concernant l'accueil et le retour d'hospitalisation à domicile des personnes âgées, la direction de l'hôpital nous a fait part de ses projets d'amélioration dans ce domaine :

- la réalisation d'un service spécialisé en gériatrie aiguë,
- développement de l'unité mobile de gérontologie,
- poursuite des relations avec le conseil général concernant les retours d'hospitalisation.

Nous sommes satisfaits de cette rencontre et des suites qu'elle ne manquera pas d'avoir.

Notre site internet a reçu près de 20.000 consultations

[www.alertes38.org](http://www.alertes38.org)

et courriel :

[alertes38@free.fr](mailto:alertes38@free.fr)

  
pour la qualité de vie des personnes âgées

## Bulletin D'adhésion 2009 (du 1er janvier au 31 décembre)

Je souhaite soutenir et participer aux actions développées par l'Association **alertes**

La Grange du Château - 8, rue du Château - 38320 EYBENS - tél 04 76 24 08 63

Monsieur, Madame,.....

Fonction.....

Tél..... Fax..... e-mail.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Je joins à mon bulletin d'adhésion un chèque à l'ordre d'ALERTES de :

10 euro (adhésion individuelle)

Fait le : \_\_\_\_\_

30 euro (adhésion de mon association)

75 euro (adhésion de soutien)

Signature :